



**FFvolley**

## **BUREAU EXECUTIF N°3**

### **PROCES-VERBAL DU 13 DECEMBRE 2019**

**SAISON 2019/2020**

**Présents :**

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Florence AVABY (visioconférence), Alain de FABRY (visioconférence), Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE (visioconférence), Pierre MERCIER (visioconférence)

**Excusées :**

Christine MOURADIAN, Michelle AKILIAN

**Assistent :**

Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET (visioconférence), Arnaud DAGORNE, Jean-Paul ALORO

---

#### **1. INFORMATION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY**

- Le Fonds de dotation de la FFvolley a été créé et la première Assemblée Générale a eu lieu le 11/12/2019 (diffusion des statuts et plaquette ou slide auprès du CA).

Officiellement des dons peuvent être reçus pour l'aide à la reconversion des sportifs, des aides sociales et des aides spécifiques sur le handicap.

Ce fond concerne les volleyeurs en général et n'est pas destiné exclusivement aux sportifs de Haut-Niveau.

- La Russie est exclue des Jeux Olympiques de 2020 avec interdiction d'organisations. Le dossier est en attente de la décision de la FIVB et en appel au Tribunal Arbitral du Sport.

#### **2. INFORMATION DU PRESIDENT DE LA LNV**

- Suite à la réunion avec la Ministre et l'ANS, ces derniers vont aider à la diffusion des matchs de LNV (25 matchs), premier match NARBONNE/MONTPPELLIER puis un match par semaine jusqu'à la fin du championnat.

Adopté par le Conseil d'Administration du 08/02/2020  
Date de diffusion : 12/02/2020  
Auteur : Yves LABROUSSE

La FFvolley a porté ce dossier aux cotés de la LNV.

La LNV demande à la FFvolley de relayer les informations sur la diffusion des matchs sur Internet et sur toutes les boxs.

La LNV, excédentaire de 250 000 €, réinvestit dans la diffusion des retransmissions TV aux cotés de l'ANS et du CNOSF.

L'Assemblée Générale de la LNV s'est déroulée dans un bon esprit, toutes les décisions ont été prises à forte majorité.

Le CNOSF a refusé la requête de M. Yves BOUGET, Président de Tours, qui demandait la non tenue de cette Assemblée Générale.

### **3. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL**

#### Examen des PV des Commissions

- Commission Centrale des Statuts et Règlements du 14 novembre 2019
- Commission Centrale Sportive du 25 novembre 2019
- Commission Centrale de Beach Volley du 6 décembre 2019

Pas de commentaires à faire, ces PV seront soumis au Conseil d'Administration.

- Nouveau Membre CCD – Maître Benjamin VALETTE, approuvé à l'unanimité.
- Projet de création d'un groupe de travail au sein de la DNACG afin de remplir sa mission portant sur le contrôle financier de l'activité des agents (approuvé par une abstention, un contre et 4 pour).
- AG 2020 : validation du calendrier statutaire.

Le calendrier sera présenté au Conseil d'Administration.

### **4. SECTEUR FINANCES**

#### Présentation du résultat provisoire EuroVolley 2019

Ce bilan n'est toujours pas finalisé mais il ressort après une réunion avec MKTG un résultat déficitaire de 47 K€.

Il reste, pour confirmer ce résultat, à recevoir un avoir de l'Arena de Montpellier pour 37 K€.

Suite à la discussion avec la billetterie (WETIX) et les problèmes rencontrés, une remise de 9 K€ sera reçue.

#### Paris Sportifs EuroVolley

Le courrier de la CEV pour que la FFvolley perçoive les 1 % sur les paris sportifs a été reçu et rentrera dans les comptes du Comité d'Organisation EUROVOLLEY 2019 (la Fédération a déjà perçu 12 000 € sur les 30 000 € prévus).

#### SACEM

La plupart des diffusions lors des Championnats d'Europe, ne sont pas au catalogue de la SACEM, il s'agit souvent de jingles de la FIVB, nous allons donc engager une discussion sur les droits SACEM qui ont été provisionnés pour 30 K€ dans le résultat.

### Vente des sols GERFLOR à Wattignies

Le Creps de Wattignies ne respecte pas son engagement d'acheter les deux sols GERFLOR utilisés lors de l'EuroVolley en France. Les villes de Paris et Moulins sont intéressées, nous allons donc activer cette vente.

### Bilan boutique FFvolley

Présentation du bilan et du Projet de 3L, cependant le Trésorier Général ne souhaite pas donner suite tant que le litige avec cette société n'est pas réglé. La proposition de prolonger d'une année en dépend.

## **5. SECTEUR SPORTIF**

### Budget des finales de Coupe de France et Volleyades

Le budget est présenté similaire aux années précédentes ; la Fédération dans le cadre de sa prise en charge, étend celle-ci aux frais de transport des délégations et aux frais de locations de salles.

### Projet des Coupes de France de Beach Volley

Une nouvelle formule sportive simple est proposée pour que la CDF de Beach Volley concerne plus de joueurs et en faisant moins de déplacements.

### Création d'une Coupe de France de Beach Volley M13

## **6. SECTEUR DEVELOPPEMENT**

- Retour des membres du Bureau Exécutif sur les critères Macro d'évaluation de la FFvolley dans le cadre des PSF.  
Une validation sera proposée en Conseil d'Administration.
- Création d'une licence « nouvelles pratiques »  
Le Bureau Exécutif demande à la CCSR de créer une licence « NOUVELLE PRATIQUE » sur un tarif à 20 €, cette licence aura pour but de rassembler toutes les nouvelles pratiques sans créer une nouvelle licence à chaque nouvelle activité (ex : le Snow Volley).
- Renouvellement Agrément services civiques  
Notre agrément a été renouvelé pour 3 ans. La FFvolley dispose de 27 postes sur 6 mois. 80 autres contrats seront ouverts à partir de Septembre 2020. La priorité d'effectifs concerne les Ligues Régionales, Comités Départementaux, gros clubs et bassin de pratique.

## **7. SECTEUR FORMATION**

Retour des membres du Bureau Exécutif sur les propositions du secteur Formation.

Le Bureau Exécutif valide la proposition et demande donc aux commissions concernées de mettre en forme le projet pour une validation au Conseil d'Administration puis en Assemblée Générale.

## **8. SECTEUR DTN**

- TQJP Volley Assis aux USA

Nos 2 équipes de France de Volley Assis avaient la possibilité de participer au TQJP aux USA. Compte tenu du fait que le Ministère ne financera pas cette compétition et que le staff n'est pas favorable à cette compétition, nous décidons de retirer la participation de la France.

- La DTN va envoyer un questionnaire aux Comités Départementaux sur le changement des catégories d'âges M14 – M12.  
Le Bureau Exécutif valide et demande que les Ligues Régionales soient en copie.
- Développement Project Platform FIVB  
Un projet a été déposé auprès de la FIVB pour obtenir des financements dans le cadre du développement des performances du Beach Volley. La FIVB nous attribue 36 000 Francs Suisses annuel pour ce projet.  
Le CFC de Rennes a reçu son agrément le jeudi 12 décembre.
- La Directrice Technique Nationale missionne Edwige CORBIN pour une mission étude sur l'emploi dans le Volley.

## **9. SECTEUR EVENEMENTIEL**

- Validation du RPE Beach France Volley Series  
Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité.
- Projet Snow Volley FFvolley  
Cette discipline présente aux JOJ 2020 risque d'être olympique à partir de 2026. Nous avons l'occasion de pouvoir inscrire une équipe en Snow Volley sur le circuit Européen ; pour se faire, il faut avoir un championnat national qui valide la qualification de nos équipes à l'international.  
Un circuit de 3 étapes en France aura lieu en 2020, nous avons déjà les candidats.  
Un budget de 10 000 € est à prévoir pour lancer cette discipline faisant partie de notre délégation.  
Le Bureau Exécutif valide ces propositions, ainsi que le RPE du Snow Volley.

## **10. RESSOURCES HUMAINES**

L'arrêt de travail de Sylvie BERNIER est prolongé jusqu'au début janvier 2020.

Les salariés demandent à ce que quelqu'un prenne en charge le suivi de l'entretien du bâtiment. Pierre MERCIER sera en charge de cette mission.

Yvan MAIROT est en fin de CDD au 31 décembre, le Président lui a proposé un CDI à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

## **11. QUESTIONS DIVERSES**

- Eric TANGUY alerte sur un redressement fiscal dont a été victime la Fédération d'Haltérophilie sur ses licences loisirs, l'inspecteur a appliqué la TVA sur les licences loisirs considérant que le loisir est une pratique de consommation et donc soumise à la TVA.  
Quand une Fédération est redressée sur un tel point en général, les autres le seront aussi et nous aurions un point de faiblesse sur les 5 000 licences Volley pour Tous qui seraient du même type.

Le Président,  
**Eric TANGUY**

Le Secrétaire Général,  
**Yves LABROUSSE**